

## DÉROGATION MINEURE

**581-583, boulevard Lacombe, Repentigny**

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Repentigny statuera, lors d'une séance publique qui se tiendra le 10 juin 2025 à la salle du conseil municipal située au 435, boulevard Iberville à Repentigny, à compter de 19 h, sur une demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 581-583, boul Lacombe, à Repentigny portant le numéro de lot 2 099 007, pour laquelle le comité consultatif d'urbanisme a émis son avis le 8 mai 2025.

L'objet de cette demande est d'augmenter la largeur de l'allée d'accès au stationnement à 20,1 m et de permettre la configuration de 6 cases de stationnement ne permettant pas l'accès et la sortie des véhicules en marche avant afin de permettre le réaménagement du terrain de stationnement du bâtiment principal, à usage commercial, suite à un changement d'usage, alors que le règlement exige une largeur de l'allée d'accès au stationnement de 12 m maximum et l'aménagement de cases de stationnement permettant l'accès et la sortie des véhicules en marche avant sur l'immeuble situé au 581-583, boul. Lacombe, portant le numéro de lot 2 099 007.

Préalablement à la décision du conseil, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ce sujet lorsque ce point sera appelé à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025

L'assistant-greffier,



M<sup>e</sup> Stéphane Desrochers, avocat